

# LES TARIFS ANNUELS 2024-2025

Les tarifs sont établis par le Conseil Communautaires sur la base du Quotient Familial calculé à partir de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus. Les familles qui ne souhaitent pas présenter ces documents se verront appliquer le tarif du quotient le plus élevé.

Afin de pouvoir bénéficier du tarif du Sud-Est Manceau, les familles qui ne souhaitent pas présenter ces documents devront néanmoins, justifier de leur domicile sur le Sud-Est Manceau (facture d'eau, électricité, gaz, taxe foncière).

La facturation aura lieu au mois de Novembre, Février et Mai de l'année scolaire en cours.

Des modalités de paiement sont prévues pour les familles qui le souhaitent : le règlement peut être effectué en plusieurs fois. Pour bénéficier de cette facilité de paiement, il vous suffit de cocher la case correspondante sur la fiche de réinscription.

## Réductions

- Les frais de scolarité du second élève d'une même famille sont minorés de 10%.
- Les frais de scolarité du 3<sup>ème</sup> élève et des élèves suivants d'une même famille sont minorés de 20%.
- Ces réductions s'appliquent sur le(s) cursus le(s) moins cher(s).
- La 2<sup>ème</sup> pratique collective est payante.
- Les tarifs des résidents du territoire communautaire sont appliqués aux personnels de la communauté de communes et de ses communes membres et à leur famille (conjoint, enfants).
- Une réduction de 50% sera appliquée sur la deuxième pratique collective quand la première n'est pas comprise dans un cursus.

Les frais de scolarité facturés ne représentent qu'une partie réduite du coût réel de la scolarité de chaque élève.

Le coût moyen d'un élève mineur inscrit en cursus complet est de 1500€.

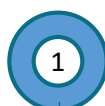
## Règlement des frais de scolarité

Le règlement des frais de scolarité s'effectue à réception de la (ou des) facture(s). Il peut s'effectuer : soit en un seul versement (novembre 2024), soit en trois versements (novembre 2024, février 2025, mai 2025), soit mensuellement (de novembre à juin).

En cas d'inscription au cours du premier trimestre, l'année complète est due. Au-delà du premier trimestre, la facturation est faite au prorata du nombre de trimestre suivis, sachant que tout trimestre commencé est dû. En cas de retard de règlement, le dossier est transféré au Trésor Public.

## Remboursement

Les modalités de remboursement sont détaillées dans le règlement intérieur.



Frais de scolarité :  
12€ par famille

**Quotient**=Revenu  
imposable/12/Nombre de  
parts du foyer fiscal

	2024/2025						
	Communauté de communes				Hors communauté de communes		
	Quotient 1 Inférieur à 901 €	Quotient 2 De 901€ à 1 500 €	Quotient 3 De 1 501 € à 2000 €	Quotient 4 Supérieur à 2001 €	Quotient 1 Inférieur à 900€	Quotient 2 De 901€ à 1 500 €	Quotient 3 Supérieur à 1 500 €
<b>Pré-cursus</b>							
<b>Eveil (45 mn)</b>	102 €	138 €	154 €	170 €	199 €	234 €	269 €
<b>Initiation (1h)</b>	141 €	160 €	181 €	202 €	211 €	237 €	269 €
<b>Atelier vocal enfants kids company (1h)</b>	64 €	96 €	108 €	128 €	90 €	127 €	167 €
<b>Cursus</b>							
<b>Cursus complet*</b>	358 €	427 €	487 €	507 €	534 €	608 €	705 €
<b>Cursus personnalisé mineurs et étudiants*</b>	213 €	278 €	330 €	350 €	324 €	383 €	436 €
<b>Cursus personnalisé majeurs*</b>	213 €	278 €	330 €	350 €	330 €	389 €	448 €
<b>Cursus personnalisé majeur + pratique collective instrumentale</b>	245 €	320 €	375 €	395 €	367 €	432 €	494 €
<b>Cursus personnalisé majeur + pratique collective vocale</b>	245 €	326 €	384 €	404 €	373 €	450 €	528 €
<b>Pratiques collectives</b>							
<b>Pratique collective instrumentale</b>	64€	85 €	90 €	100 €	77 €	87 €	95 €
<b>Pratique collective vocale</b>	64 €	96 €	108 €	128 €	87 €	122 €	161 €
<b>En plus</b>							
<b>Instrument supplémentaire</b>	150 €	184 €	213 €	233 €	228 €	256 €	292 €
<b>Hors cursus</b>							
<b>FM seule</b>	141 €	160 €	182 €	202 €	211 €	237 €	269 €
<b>Tarif associatif en soutien aux orchestres d'harmonie et fanfares du territoire</b>	166 €						

\*Contenus des cursus :

Cursus complet		Cursus personnalisé	
Enfants, collégiens, lycéens et étudiants ⇓	Adultes ⇓	Lycéens et étudiants ⇓	Adulte ⇓
➤ Cours d'instrument (ou de chant) ➤ Formation musical ➤ Pratique collective	➤ Cours d'instrument (ou de chant) ➤ Formation musicale	➤ Cours d'instrument ➤ Pratique collective	➤ Cours d'instrument ou de chant